



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

développement

Question écrite n° 99522

Texte de la question

Alors qu'il existe aujourd'hui un consensus sur les effets bénéfiques de la consommation des fruits et légumes en matière de santé, celle-ci reste toutefois en stagnation depuis plusieurs années. Dans ce contexte M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de lui faire connaître les différentes actions élaborées par le groupe de travail qu'il pilote dans l'objectif d'améliorer l'accessibilité des fruits et légumes.

Texte de la réponse

L'intérêt du consommateur pour les fruits et légumes doit être renforcé de façon à atteindre concrètement l'objectif de consommation d'au moins cinq fruits et légumes par jour, fixé par le Programme national nutrition santé. C'est pourquoi, depuis plus d'un an, le ministère de l'agriculture et de la pêche s'attache à développer des actions autour de la notion de « l'accessibilité des fruits et légumes », notion qu'a fait émerger la filière et qui est aujourd'hui reprise par de nombreux acteurs. Il s'agit de dépasser les obstacles à la consommation de fruits et légumes, que ces obstacles soient physiques (proximité des points de vente, praticité de l'achat et de la consommation...), organoleptiques (saveurs, qualités...), économiques (prix...), comportementaux ou liés à l'information (connaissance des variétés, modes de préparation...). Pour cela, il est nécessaire de connaître précisément les freins à la consommation de fruits et légumes, de mettre en oeuvre des actions transversales et des actions pilotes relatives à la promotion et à la distribution de ces produits, d'adapter la réglementation. En matière de recherche, l'INRA a été chargé par le ministère de l'agriculture et de la pêche de faire un état des connaissances internationales sur les enjeux et les déterminants de consommation des fruits et légumes afin de dégager les éléments pertinents d'un programme d'actions à moyen et long terme, ambitieux et fédérateur. Les grandes questions posées concernent notamment l'impact de la consommation des fruits et légumes, les conditions nécessaires à l'amélioration de leur qualité nutritionnelle, les différents obstacles à leur consommation et les moyens de les lever, notamment au travers de l'éducation alimentaire, de la perception de la valeur, de la qualité organoleptique, de l'organisation des filières. Un comité de pilotage réunissant les administrations et les différents acteurs de la filière concernés suit ce travail depuis juillet dernier. Le ministère de l'agriculture et de la pêche souhaite par ailleurs développer des actions transversales, en particulier en faveur de la consommation de fruits et légumes dans les écoles, en lien avec l'éducation au goût. Dans le cadre de la charte « Fruits, légumes et société » signée par le ministère de l'agriculture et de la pêche en 2006, il est ainsi demandé à l'Association des maires de France (AMF) de développer les liens avec les producteurs locaux pour des actions concrètes : augmentation des portions dans les repas, distribution de fruits et légumes. Par ailleurs, une enveloppe de 2 MEUR a été dégagée, au sein du budget de l'office interprofessionnel des fruits, des légumes, du vin et de l'horticulture (VINIFLHOR) pour le financement de projets innovants et pilotes comme la distribution de fruits dans les écoles, l'éducation alimentaire et nutritionnelle, le développement d'offres dans la restauration hors foyer, la mise en place de distributions originales ou de conditionnements particuliers. Plusieurs de ces projets sont en cours de développement : un partenariat entre les producteurs, les grossistes et les détaillants pour garantir la saveur des fruits à maturité et des légumes, des partenariats autour de filières dédiées (pêche, nectarine, pomme de terre) pour garantir la qualité à moindre coût en réduisant les frais de

marketing. Une étude de marché est par ailleurs en cours sur un concept de vente ambulante au sein des lieux stratégiques en ville (gares, sorties des lieux de travail...). Pour permettre d'adapter la réglementation aux enjeux de la consommation de fruits et légumes, des réflexions sont en cours avec les autres administrations concernées, notamment pour envisager un affichage à l'unité ou par portion, ou encore l'utilisation de titres pour l'achat de fruits et légumes. Il est par ailleurs envisagé de donner un statut d'intérêt général aux campagnes de promotion afin qu'elles obtiennent des tarifs privilégiés pour l'achat d'espace. La situation révélée par une enquête récente sur la situation alimentaire des populations les plus démunies mérite toute l'attention des pouvoirs publics. 200 000 euros ont été réservés fin 2005 sur le budget de l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes, des vins et de l'horticulture (VINIFLHOR) pour développer la distribution gratuite aux associations caritatives de fruits et légumes issus du retrait caritatif. Ces fonds ont permis de mettre à disposition des équipements aux normes pour répondre aux exigences réglementaires qui s'imposent en la matière et de créer un poste de logisticien à l'interface entre les producteurs et les associations d'aide. Au niveau communautaire, des propositions concrètes pour un renforcement de l'aide alimentaire ont été formulées, propositions reprises dans une lettre co-signée par huit ministres européens de l'agriculture en mai 2005. En parallèle, les autorités françaises ont demandé en avril dernier d'élargir le retrait caritatif sur les fruits et légumes dans le cadre du livre vert de la Commission sur l'alimentation et l'exercice physique pour la prévention des maladies chroniques.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99522

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juillet 2006, page 7170

Réponse publiée le : 10 octobre 2006, page 10570